

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D73076.0E1C0330 | cid:image003.jpg@01D73076.0E1C0330 | cid:image004.png@01D73076.0E1C0330 | cid:image005.jpg@01D73076.0E1C0330 |

Le 19 avril 2021

**Un nouveau bâtiment d’hébergement au standing 3\* pour le Centre sportif de Normandie à Houlgate**

**Pierre-André Durand, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine Maritime, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Claire Rousseau, Vice-présidente de la Région Normandie chargée du sport, de la jeunesse et de la vie associative, et Gérard Fourquet, Président du Centre Sportif de Normandie, ont officiellement inauguré, ce matin, à Houlgate, le nouveau bâtiment d’hébergement du Centre sportif de Normandie (CSN).D’une surface de 1 181 m² sur 3 niveaux, ce bâtiment d’hébergement, qui remplace celui des Pommiers, compte 35 chambres doubles et deux chambres simples PMR (soit 68 lits au total)** **de standing 3\*. Les travaux, d’un montant total, de 2,5 millions d’euros ont été financés par la Région à hauteur de 2,2 millions d’euros et par l’Etat à hauteur de 300 000 euros. Cette nouvelle construction s’inscrit dans le cadre du grand programme de transformation du site initié par la Région, avec le soutien de l’Etat.**

*« Nous avons une grande ambition pour le Centre Sportif de Normandie : faire de ce site historique et identitaire du sport normand* *un haut lieu du sport en France, en mesure de recevoir le mouvement sportif régional dans les meilleures conditions, mais aussi de contribuer à l’attractivité de la Normandie en accueillant des athlètes de haut niveau et des délégations nationales ou internationales, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Tout ceci passe par la remise à niveau des infrastructures existantes, par la mise à disposition d’équipements d’excellence et le déploiement de nouveaux services. Après la rénovation du gymnase des Vikings, l’inauguration de ce bâtiment d’hébergement au standing 3\* marque une nouvelle étape dans ce projet d’envergure »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

**Le projet de modernisation du Centre Sportif de Normandie**

Le projet de transformation globale du CSN, initié en 2017, doit permettre, de faire du site de 12 ha, propriété de la Région, un équipement de pointe au service du sport normand et attractif sur le plan national et international. Il proposera à terme, une offre de services unique :

* un hébergement de 200/230 lits de de standing 2 à 3 étoiles
* un nouvel espace de restauration et des lieux de convivialité complètement rénovés
* 17 salles de formation/réunions, des bureaux pour les formateurs et des espaces de coworking
* un Pôle administratif
* un auditorium de 200 places
* un Pôle médico sportif avec 3 unités reliées : ré-athlétisation, récupération et soins, bien-être
* un Pôle numérique innovant

Les espaces sportifs comprendront :

* 3 grands gymnases polyvalents avec salles de musculation et de réunion
* un dojo agrandi avec 6 aires de pratique
* 2 salles de danse
* un pôle sportif extérieur d’excellence, comprenant un terrain en herbe, un terrain synthétique couvert multidisciplinaire et des aires engazonnées
* un terrain de sports sur sable couvert
* une piste athlétisme de 400m
* un pas de tir à l’arc à 70 m
* un pôle de sport sur sable couvert polyvalent (beach volley, beach handball, beach soccer…)
* une zone nature aménagée : parcours d’orientation, parcours santé, parcours keipp, clairière pour la méditation et la pratique d’arts martiaux

Dans cet objectif, plusieurs phases de travaux sont programmées jusqu’en 2025 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Travaux** | **Calendrier** |
| **Phase 1** | **Rénovation du gymnase Vikings**  **Construction du nouveau bâtiment d’hébergement, en** **remplacement de celui des Pommiers** | Inauguré en décembre 2019  Inauguration ce jour |
| **Phase 2** | **Construction d’un nouveau bâtiment multifonctions** (Restaurant, Amphithéâtre, pôle administration, accueil)  **Construction d’un Pôle médico-sportif**  **Aménagement d’une zone nature** | De mai 2021 à fin 2022 |
| **Phase 3** | **Restructuration complète du Dojo**  **Rénovation du gymnase Pierre de Coubertin**  **Rénovation complète des hébergements « Cèdres »**  **Construction d’un nouvel espace beach multidisciplinaire** | De janvier 2022 à fin 2023 |
| **Phase 4** | **Pôle extérieur excellence sportive (Football/Rugby), dont un terrain synthétique couvert**  **Vestiaires/Espace musculation, préparation physique** | De juin 2023 à juin 2024 |
| **Phase 5** | **Rénovation complète des hébergements « Thuyas » et « Tilleuls »** | De septembre 2022 à juin 2024 |
| **Phase 6** | **Rénovation / Adaptation de la Villa Madeleine (pôle numérique / espace innovation)** | 2024 / 2025 |
| **Phase 7** | **Rénovation du gymnase Letourneur** | 2024 / 2025 |

Le montant global des travaux est estimé à **40 millions d’euros.**

**La 1ère phase de travaux** (rénovation du gymnase Vikings et construction du nouveau bâtiment d’hébergement), **d’un montant de 4,17 millions d’euros, a été financée à hauteur de près de 3,66 millions d’euros par la Région et de 510 000 euros par l’Etat.**

**Gouvernance et missions du CSN**

Pour mémoire, le CSN est présidé par la Région et désormais administré par un Groupement d’Intérêt Public (GIP) avec 3 membres : la Région (70 %), l’Etat (25 %) et le Comité Régional Olympique et Sportif (5%). Le GIP rassemble également de nombreux partenaires associés (collectivités locales, institutions ou associations diverses), ainsi que plusieurs représentants des usagers.

Ses principales missions et orientations stratégiques sont les suivantes :

* Accueillir les stages et formations du mouvement sportif régional ;
* Héberger et accompagner les sportifs de haut niveau (centre ressource) ;
* Faciliter la structuration d’un réseau régional des centres ressources normands en faveur du sport de haut niveau avec l’antenne du CSN à Caen et les CRJS du Havre et de Petit-Couronne ;
* S’affirmer comme un haut lieu du sport en France, en accueillant les grands clubs ainsi que les délégations nationales et internationales ;
* Offrir des prestations aux acteurs des différents niveaux territoriaux, de l’échelon local à l’échelon national et s’ouvrir à d’autres secteurs (entreprises, tourisme sportif, numérique...) ;
* Organiser et accueillir des actions sport santé : le CSN sollicite le label maison sport / santé du Ministère des sports et développe déjà des actions en la matière sur les pathologies chroniques (surpoids, obésité, cardiaques, parkinson…)
* Accueillir les structures de jeunesse et d’éducation populaire

Devenir une plateforme d’accueil des formations professionnelles aux métiers du sport et de l’animation ainsi qu’un acteur ressources sur ces métiers du sport (partenariat avec l’Agence régionale de l’Orientation et des Métiers)

Contacts presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)